

CONSIGNES REDACTIONNELLES AUX AUTEURS

COMMENT ECRIRE DANS LA REVUE CLINIQUES...

Dès que l'argument est disponible, il est envoyé lors d'appels à contributions avec l'indication de la date de parution prévue et la **date limite impérative de remise des textes**. Les arguments sont aussi disponibles sur le site de l'Association pour la Promotion des Soins Psychiques en Institutions (<http://apspi.net/publications>) et celui des éditions éres : www.editions-eres.com

Les textes doivent être envoyés par mail en fichier Word (.doc) au secrétariat de rédaction de la revue *Cliniques* : **revue.cliniques@apspi.net**

Les articles destinés à la publication dans la revue *Cliniques* doivent satisfaire à un certain nombre de conditions de fond comme de forme.

CONDITIONS DE FOND

- L'article doit être en adéquation avec la **ligne éditoriale** : La revue *Cliniques*, revue de l'Association de Promotion des Soins Psychiques en Institutions (A.P.S.P.I), se donne pour objectif de favoriser et de diffuser la recherche et la réflexion sur des thématiques cliniques diverses **sous l'angle de la pratique clinique psychothérapeutique en institution**. La multiplicité des lieux d'exercice et des voies thérapeutiques nourrit un dialogue implicite entre praticiens de divers horizons ; si la diversité de leurs approches y est donc privilégiée, tous se retrouvent autour d'une exigence éthique, humaniste, ancrée dans la réalité institutionnelle du soin pluridisciplinaire. Ainsi, la revue *Cliniques* réceptionne des articles de psychologues, psychanalystes, psychiatres mais également d'autres professionnels composant les équipes de soin en institution, dans un souci d'ouverture sur d'autres métiers.

- L'article doit être en adéquation avec le **thème du numéro**.

- L'article doit discuter **les enjeux cliniques et institutionnels** que la problématique traitée soulève.

- La revue *Cliniques* publie des articles de différents types :

- **Recherche** : les articles de type recherche peuvent inclure des études quantitatives ou qualitatives et des études de cas.
- **Revue de littérature** : ces articles doivent se focaliser sur les implications cliniques de perspectives théoriques, les approches diagnostiques, ou sur des méthodes innovantes dans l'évaluation ou le traitement.
- **Nouvelles de la recherche** : la revue peut offrir une tribune aux universitaires qui souhaitent mettre leurs travaux et principaux résultats en lien avec le thème du numéro.

- L'article peut en outre montrer l'intérêt clinique de la problématique traitée pour les autres professionnels d'une institution ou d'autres champs cliniques.
- L'article doit pouvoir être lu par des praticiens d'autres champs professionnels puisqu'il concerne l'institution : il doit donc être **accessible** et interroger son intérêt clinique en institution **tout en restant rigoureux et ambitieux dans les notions théoriques qu'il discute**.
- L'article proposé doit respecter les enjeux posés par le secret professionnel (non reconnaissance du patient par des tiers, pas d'éléments à caractère diffamatoire...).
- L'article ne doit pas avoir été antérieurement publié dans une autre revue, ni prévu pour une publication dans un autre support.
- L'article doit s'inscrire en cohérence avec la **l'éthique de publication** (<http://apspi.net/uploads/documents/ethiqueFr/201606200340Ethique%20publication%20Cliniques%202016.pdf>)
- En cas de publication de l'article, l'auteur s'engage à céder les droits d'auteurs liés à l'article en renvoyant dûment signée aux éditions éres une lettre d'accord qui lui sera préalablement remise.

INFORMATION SUR LE CIRCUIT D'UN TEXTE POUR LES VALIDATIONS :

Etape n°1 : Validation du texte par le Comité de Rédaction pour son adéquation avec la ligne éditoriale et le thème du numéro et premières indications de modifications laissées à la discrétion de l'auteur (précisions théoriques, respect des consignes rédactionnelles et de la ligne éditoriale...).

Etape n°2 : Validation en double aveugle par deux membres du Comité Scientifique (membres fixes du Comité Scientifique ou professionnels « experts » dans le domaine exploré par l'article, sollicités ponctuellement). Les membres du Comité Scientifique peuvent donc demander de nouvelles modifications avant validation définitive de l'article.

Etape n°3 : Vérification par le Comité de Rédaction de la bonne prise en compte, par l'auteur, des modifications demandées par le Comité Scientifique.

Etape n°4 : Validation par l'auteur des épreuves de son article envoyées par l'éditeur.

CONDITIONS DE FORME & REGLES TYPOGRAPHIQUES :

- **Longueur** : La **longueur moyenne souhaitée** pour les articles à paraître dans la revue *Cliniques* est de 25 000 signes typographiques (**en comptant les espaces et les notes de bas de page**).

- **Titre, résumé et mots clés français/anglais** : Le titre, le résumé comme les mots clés doivent être traduits en anglais et apparaître en début de texte juste après le titre en

français. Après le titre, doivent également figurer les **nom et prénom** du ou des auteur(s), leur **lieu d'exercice** ainsi que leurs **adresses électronique et postale**.

- **Le résumé** ne devra pas excéder 800 signes typographiques (environ 7 à 9 lignes) et devra indiquer clairement le contenu de l'article : l'objectif de la recherche et/ou de la problématique posée, la méthodologie et/ou la théorie sur laquelle l'article s'appuie, les principaux résultats et une discussion. Il devra en outre être écrit au style indirect : « L'auteur expose... » et non « Je ... » et rédigé sans alinéa.
- **Mots-clés** : Entre trois et six. Il est important de bien les choisir puisque ce sont des indicateurs de contenu à l'intention des lecteurs effectuant une recherche. Vous pouvez consulter la base de données d'Ascodocpsy afin de savoir si vos mots clés correspondent à des mots répertoriés :
<http://www.ascodocpsy.org/santepsy/Thesaurus/>

- **Style éditorial** : Les auteurs doivent respecter le style de citation APA défini par l'American Psychological Association et dont le détail peut être consulté sur le site internet <http://www.apastyle.org>. Les principales recommandations figurent ci-dessous. L'adaptation française des normes APA (version 17 Mai 2017) peuvent être consultées sur le site internet www.teluq.ca/~mcouture/apa/normes_apa_francais.pdf.

- **Citations** : Elles doivent être **entre guillemets** (mais pas en italique) et faire référence à un élément de la bibliographie. Le nom de l'auteur ainsi que l'année de publication et la page citée doivent figurer entre parenthèses de la manière suivante : (Nom de l'auteur, année, page). Par exemple, (Lacan, 1966, p.47).

Les citations peuvent se faire de trois manières différentes :

- Entre parenthèses : nom de l'auteur et année de publication séparés par une virgule :
... une tendance nette (Dupont, 2003) ...
- Nom de l'auteur dans le texte et année de publication entre parenthèses :
Comme Dupont (2003) le fait remarquer ...
- Nom de l'auteur et année de publication directement dans le texte :
En 2003, Dupont faisait remarquer ...

Pour les règles concernant les citations d'un texte coécrit par plusieurs auteurs, se référer au lien suivant : www.teluq.ca/~mcouture/apa/normes_apa_francais.pdf.

Toutes les insertions de l'auteur de l'article dans le corps d'une citation doivent être indiquées par des crochets, comme dans l'exemple suivant : « Selon lui [D.W.Winnicott] la capacité d'être seul [...] ».

Par ailleurs, **les citations du texte original doivent être relativement courtes** (cf. l'article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle ainsi que l'article 10.1 de la Convention de Berne). **Les citations servent à étayer, éclairer une discussion, un développement, une argumentation formant la matière principale du propos. L'usage veut que l'on n'excède pas 6 à 8 lignes au maximum.**

Dans un même paragraphe on ne répète pas la date s'il est clair qu'il s'agit d'un même travail. En revanche, si une même source est citée à distance remettre (auteur, date, page).

- **Notes de bas de page** : La règle générale est qu'il ne doit pas y avoir de notes de bas de page. Les références bibliographiques sont toujours présentées à la fin du document. Les seules exceptions pour les notes de bas de page concernent des mentions sur les droits d'auteurs et des précisions qu'il serait trop lourd d'intégrer au texte. La numérotation des notes commence au début du texte (et non au début de chaque page).

- **Titres d'ouvrages cités dans le texte** :

Les titres d'ouvrages doivent être **en italique** avec une majuscule au premier mot (ne pas mettre de guillemets sauf s'il s'agit d'un article).

Exemple pour un titre d'ouvrage : *Névrose, psychose et perversion*

Exemple pour un titre d'article : « Travail et société » dans *Revue économique*

- **Madame, Monsieur ou Mademoiselle** : Mme, M. ou Mlle

- **Traduction** :

Pour un texte traduit et cité dans le corps du texte, indiquer l'année du texte originel et l'année de l'édition de la traduction : S. Freud (1894/2010).

- **Nom d'un auteur cité dans le texte** :

La règle générale est de ne citer que le nom des auteurs et pas leurs prénoms. Cependant, s'il apparaît que dans la liste des références, des auteurs ont le même nom, alors, il faut ajouter leurs initiales respectives dans toutes les citations où ils apparaissaient comme unique ou premier auteur, même si les années de publication diffèrent.

S. Freud (1928) affirmait que (...), alors que pour A. Freud (1949) ...

Dans une des premières études sur la question (S. Freud, 1928) ...

Après deux décennies, une autre voie a été ouverte (A. Freud, 1949) avec l'introduction de la notion de ...

- **Idée d'un auteur dans le texte (sans citation)** :

Mettre entre parenthèses après l'idée le nom de l'auteur ainsi que la date.

Ex : Fonction alpha (Bion, 1963)

- **Citer une communication orale ou un rapport ou un lien internet ou autre source moins habituelles**, se reporter au lien suivant :

www.telug.ca/~mcouture/apa/normes_apa_francais.pdf.

- Tous les mots qui ne sont pas en français doivent être **en italique** (ex : *a priori, burn out...*)

- **Nombres** : L'usage veut que l'on écrive en lettres les chiffres jusqu'à 9 et en chiffres à partir du nombre dix.

- Bibliographie :

La liste complète des références citées dans le texte figurera à la fin de l'article sous la rubrique « Bibliographie ». La liste doit correspondre uniquement aux œuvres citées.

La liste doit apparaître par ordre alphabétique (sans numérotation) et **selon les normes APA**. Lorsque la liste de références présente plusieurs documents d'un même auteur, celle-ci doit se présenter en ordre de publication débutant par la plus ancienne. Si plusieurs documents sont publiés la même année, il est nécessaire d'attribuer une lettre après l'année (a, b, c...).

Vous devez nommer tous les auteurs jusqu'à un maximum de 7, séparé par une virgule et mettre et avant le dernier. Pour plus de 8 auteurs, nommez les 6 premiers, suivis de 3 points et nommez le dernier.

Exemples :

Botturi, L., Derntl, M., Boot, E. et Gigl, K. (2006). *A classification framework for educational modeling languages in instructional design*.

Pour un ouvrage : Nom de l'auteur en minuscules, suivi de l'initiale du prénom. (Date de publication originale entre parenthèses). *Titre du livre en italique*. (Initiale du prénom et nom du traducteur le cas échéant). Lieu : nom de l'éditeur, suivi si nécessaire de la date de traduction ou de réédition.

Exemples :

Balandier, G. (1969). *Anthropologie politique*. Paris : PUF.

Moscovici, S. (dir.). (1984). *Psychologie sociale*. Paris : PUF, 3^e édition, 2014.

Bettelheim, B. (1976). *Psychanalyse des contes de fées*. (T. Carlier, trad.). Paris : Robert Laffont, 1999.

Freud, S. (1894). Psychonévroses de défense. In *Névrose, psychose et perversion* (pp.1-14). (J. Laplanche, trad.). Paris : PUF, 13^e édition, 2010.

Pour un chapitre d'ouvrage : Nom de l'auteur en minuscules, suivi de l'initiale du prénom. (Date de publication originale entre parenthèses). Titre du chapitre. In initiale en majuscule et nom en minuscules du coordinateur de l'ouvrage (dir.), *Titre de l'ouvrage collectif en italique* (pp. première et dernière page du chapitre). Lieu : nom de l'éditeur.

Exemples

Emmanueli, M. (2011). Un cas de névrose obsessionnelle à l'adolescence. In C. Chabert et C. Azoulay (dir.), *12 Etudes en clinique projective. Approche psychanalytique* (pp. 95-111). Paris : Dunod.

Pour un article : Nom de l'auteur en minuscules suivi de l'initiale du prénom. (Date de publication entre parenthèses). Titre de l'article. *Titre de la revue en entier en italique*, numéro de la revue (volume et fascicule si nécessaire), première et dernière pages de l'article.

Exemples

Jeammet, P. (2006). Du bébé à l'adolescence : les chemins de la destructivité. *Le Carnet Psy*, 8, (112), 21-29.

Marty, F. (2002) L'adolescent face à ses institutions. *Adolescence*, 20, 465-469.

MATRICE DU DOCUMENT

TITRE DE L'ARTICLE EN FRANÇAIS (*Palatino linotype, Taille 16, majuscule, gras, italique, souligné*)

TITRE DE L'ARTICLE EN ANGLAIS (*Palatino linotype, Taille 16, majuscule, gras, italique, souligné*)

*Prénom et Nom de l'auteur, fonction,
Lieu d'exercice
Adresse postale
mail*

(Palatino linotype, Taille12, minuscule, italique)

Résumé : Palatino linotype, Taille 10, minuscule.

Mots Clés : Palatino linotype, Taille 10, minuscule

Abstract : Palatino linotype, Taille 10, minuscule.

.Keywords : Palatino linotype, Taille 10, minuscule.

Corps du texte (Palatino linotype, Taille 12, minuscule, sans interligne.)

BIBLIOGRAPHIE